Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 70 (1931)

Heft: 50

Artikel: A l'etat civi

Autor: Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-224258

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU Journal de la Suisse romande paraissant le samedi Rédaction et Administration :

Pache-Varidel & Bron

Lausanne 111

ABONNEMENT:

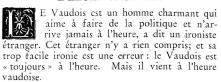
Suisse, un an 6 fr. Compte de chèques II. 1160

ANNONCES:

Agence de publicité Amacker Palud 3, Lausanne.

A travers notre pays.

L'HEURE VAUDOISE



Voilà tout.

Car l'heure vaudoise est une sorte d'exactitude que ne comprendront jamais les gens qui n'ont pas reçu le calme salut des gars de chez nous; qui n'ont pas vécu les soirs d'inoubliable quiétude, à l'heure où les bêtes au pas lent s'en vont à l'abreuvoir; qui n'ont pas respiré la tranquille odeur du champ proche que la brise du soir traîne dans les chemins creux.

Arriver à l'heure juste, à l'heure de la montre, bien sûr...; c'est possible ailleurs et pour d'autres gens. Ici, non. Trop de choses ralentissent nos pas, trop d'imprévu nous arrête en chemin.

On part à l'heure, oui. Mais il y a une bête malade et il faut passer chez le vétérinaire; mais il y a un coup d'œil à jeter au blé; mais il y a le pasteur qui vous arrête en chemin et avec lequel on fait un bout de causette. Mais il y a surtout cette grande paix des champs, cette sérénité campagnarde qui vous font ralentir le pas, prendre des sentiers perdus. Il y a le pré du voisin qu'on compare au sien, l'étranger qui passe et sur lequel on se retourne, l'oiseau qui chante et qu'on écoute parce qu'on est un peu poète. Il y a l'épouse qui vous rappelle parce que vous avez oublié un mouchoir; il y a la main du syndic qu'il faut serrer. Il y a... Mon Dieu, qu'il y a de choses.

Alors, on arrive à l'heure vaudoise.

Et on nous le reproche...! Est-ce notre faute si nous avons un si beau pays, si tant de choses nous incitent à ralentir le pas? Alors, à quoi bon bougonner, à quoi bon lutter.

L'heure vaudoise, comme notre sol, comme notre accent est une chose à nous, on ne nous l'enlèvera pas.

Du moins pas de sitôt.

Francis Gaudard.



FAUT PAS SE TROMPA DE PORTA!

🌉 E dou z'ovrâi dâo grandzî de la Condéména, Jules et Luvi, sant z'elâ âo Comptoir de Lozena lai a quauque teimps et vo pâode peinsâ que n'ant pas manquâ de et vo paode pensa que n'ant pas manqua de s'arrêtâ à la pinta vaudoise, à la pinta de Nâotsatî, s'arrêtâ à la pinta vaudoise, à la pinta nâotsatî, âo Crotton dâo Tessin, et de bâire quauque botoilhe à la cantine... Ma fâi, quand vint la né et que l'irant cutsi à l'hôtè, l'ètiont on bocon

dein lè niollè.

L'aviont demandâ on pâilo avouè dou lhi. Vè lè trei z'hâore dâo matin, Jules se lâivè po alla épantsi l'îghe; mâ ne trâovâve pas lè W.C., commeint ie diant; fourguenâve, bourgatâve

decè delè, tandi que lo Luvi ronfliâve à s'ecâore lè fenître... Po fini, noutron Jules âovrè onna porta et... Ran! fâ on plongeon dâo diablio, ein sacreint coumeint on tserroton einreimblliâ! s'étai trompa dè porta et l'avâi dégringola dein l'ascenseu! Mâ n'avai rein de cassâ et onna demi-hâora ein apri se retrâovâ sein pi s'ein apé-chaidre, dein son lhi dè coûté de son compa

gnon, a l'avis que cisique allâve sorti assebin.

— Mè faut lâi allâ à mon tor, que l'ai fâ
Luvi. Te faut m'espliquâ io dusso passâ.

— Tè faut preindre la premîre porta à man
gautse, que fâ lo Jules, mâ te faut tsouyî : l'ai a onna pucheinta martse d'égrâ.

Sami.

A L'ETAT CIVI

A Nanetta, du que l'ètâi vèva, l'avâi gardâ onna tchîvra, « po ne pas ître tota soletta, que desâi, dinse no sein duve fenne à l'ottô. » Cllia tchîvra, l'è su, cein

lâi fasâi onna compagni. Et pu que la recougnessâi du tot liein quand vegnâi l'aryâ. La tchîvra bedyottâve, bramâve quasu quemet 'na dzein, bèlâve qu'on arâi dpurâ que desâi :
— Vin vito, tanta Nanetta, i'é atant de lacî qu'onna fenna que l'allâite.

La Nanetta pregnâi sou pot à lacî, sè setâve derrâi la tchîvra, la quuva praisse, avoué lo bet dâi deint, écarpâve lè tsambe on bocon, eimpougnîve lo livro, lè tèton et lo bon laci biclliàve. La tchîvra ein ètâi tota benaise et la Nanetta l'avâi quasu lè get moû quand lo né vegnâi et que faliâi sè separâ.

Lâi avâi tot parâi on momeint que la Nanetta ètâi tot' eimbêtâïe. Dâi iâdzo, âo sailli, la tchî-vra coumeincîve à piattâ, à beinnottâ la quu-va, à bedyottâ drôlameint. La Nanetta fasâi : — Cllia poûra! la vu menâ vè son amouai-

Lâi allâve soveint la veillâ po nion reincontrâ âo velâdzo. Mâ, tot parâi, on coup, l'affére n'a pas pu resta secrèta. La Nanetta et sa tchîvra n'ant-te pas reincontrâ lo menistre, que lâo dit dinse :

Mâ, iô allâ-vo tote duve à stâo z'hâore? La Nanetta l'è vegnâite asse rodze qu'on grattatiu et, po ne pas dere onna dzanlhie, l'a repondu:

No vein à l'Etat civi!

Marc à Louis.

A L'AUTRE BOUT DU RHONE

LIVE et Marius parlent entre eux des moyens qu'ils emploieront pour entrer au paradis, au cas où leur état de conscience ne le désignerait pas d'une façon toute, spéciale pour cet honneur après leur mort.

- Moi, dit Olive, c'est bien simple, je m'adresserai à saint Pierre et je lui dirai: saint Pierre, je suis actuellement pensionnaire du Purgatoire et je ne l'ai pas volé; je trouve même que la pénitence est douce et que le jury a fait preuve d'indulgence à mon égard. C'est en enfer qu'un pendard de ma trempe devrait croupir pour l'éternité. Mais, ma belle-mère est là, chez vous, permettez-moi seulement d'aller la saluer et lui dire qu'elle avait bien raison quand elle me prédisait que je finirais mal. »

Saint Pierre, à qui personne jamais ne deman-de à revoir sa belle-mère, sera certainement touché de compassion. Il me dira: « Allez, mais faites vite, je ne vous accorde que cinq minutes seulement. » J'entrerai et, une fois au paradis, ma foi, j'y resterai.

Le bon saint Pierre est trop consciencieux pour quitter son service de garde, pour me cou-

rir après. Il aurait trop peur que d'autres fri-pons profitent de son absence pour se faufiler dans le royaume céleste. Et toi, Marius, comment t'y prendras-tu pour entrer? Ce ne sera pas chose facile, tu dis tant de mensonges et tu as tant de bagatelles sur la conscience. Si tu crois que tu iras au ciel après ta mort, tu te mets le doigt dans l'œil.

Marius regarde Olive comme il regarderait un enfant. Il hausse les épaules et répond :

— Ne t'en fais pas pour moi, on s'ennuierait au paradis, si je n'y étais pas.

Et autrement, comment feras-tu pour forcer la consigne?

Quand j'arriverai à la porte du paradis, je la pousserai, je regarderai et je la refermerai. Puis, je la pousserai et je la refermerai encore une fois. Je recommencerai une troisième et je continuerai ce manège jusqu'à ce que saint Pierre perde patience et me crie: « Vous ne savez pas ce que vous voulez faire, vous, alors? Entrez ou sortez, mais ne restez pas là. » Alors, j'entrerai tranquillement.

Dans la bohème poétique. — Mon dernier poème

m'a fait vivre un mois.

— Heureux mortel! alors le rédacteur en chef d'un journal a consenti à l'accepter?

Non... mais ça revient au même: il m'a flanqué à la porte avec son pied quelque part, et j'ai fait la culbute en bas des escaliers; résultat: trente jours l'hôpital. Tu vois bien que grâce à mon poème, j'ai vécu un mois.

LECTURES

VEC la vie enfiévrée que nous menons, bien des gens trouvent à peine le temps de lire et on s'en aperçoit trop par leur conversation, ou plutôt par leur manque de conversation. Celui qui ne lit pas, n'a pas grand'-chose à dire qui vaille d'être exprimé, et celui qui lit mal, ou ne sait pas choisir ses lectures, peut difficilement dissimuler sa négligence ou son indifférence. On pourrait transformer le proverbe et avancer cette maxime : « Dis-moi ce que tu lis et je te dirai ce que tu es ». Bien des gens ne lisent que durant les vacances de quinze jours, trois semaines ou un mois pour certains favorisés du sort. Il faut avouer que c'est peu ou pas assez.

Toutefois, la crise du chômage qui existe un peu partout a changé cela. Les salles de lecture de nos trop peu nombreuses bibliothèques sont toujours pleines de gens qui, n'ayant d'autre chose à faire, viennent se reposer par la lecture ou y oublier leurs soucis présents. A leurs heures de prospérité temporaire, ces personnes vont au cinéma ou fréquentent les théâtres à prix réduits; mais aux époques de chômage, le refuge est la salle de lecture qui remplace très avantageusement les amusements onéreux.

Ceux qui fréquentent les bibliothèques devraient, avant tout, demander des renseigne-ments sur les lectures qu'ils ou qu'elles veulent entreprendre, et ne pas prendre au hasard parmi des milliers de volumes. Les bibliothécaires ont des instuctions à ce sujet. Ils peuvent juger, par